



## POSTULAT

**Auteur** neo - Die sozialliberale Mitte, par Alexander Allenbach et Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen

**Objet** Modèle de Cochem, un projet de protection de l'enfance «Cochem» à mettre en œuvre également dans le Haut-Valais

**Date** 13/03/2023

**Numéro** 2023.03.053

Le projet pilote du modèle dit «de Cochem» (du nom du tribunal d'instance de Cochem, Allemagne) a été lancé dans le Bas-Valais en janvier 2020. Cette méthode unique, qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays européens, a pour objectif d'apporter des mesures d'accompagnement et de protection à des enfants confrontés à la situation de crise que représente la séparation des parents. Le modèle de Cochem réunit des juges, des avocats, des médiateurs et des psychothérapeutes qui, dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire, élaborent des mesures visant le bien de l'enfant, lequel est au centre de leurs préoccupations. Le projet pilote mis en place dans le Bas-Valais s'appuie sur le modèle de Cochem, qui a fait ses preuves. Les méthodes de travail associées, qui impliquent tous les acteurs du processus, doivent aider les parents à éviter les disputes et à continuer (ou recommencer) à communiquer malgré l'échec de leur relation de couple, dans l'intérêt des enfants. Ceux-ci ont ainsi la possibilité de maintenir des relations intactes et sans perturbations avec leurs deux parents.

### Conclusion

Nous demandons au Conseil d'État d'informer rapidement sur les résultats du projet pilote mis sur pied dans le Bas-Valais et de lancer dans le Haut-Valais un projet identique mettant en œuvre le modèle dit «de Cochem».